



NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Le 30 mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

Notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Page

Documents intégrés par renvoi

Déclarations prospectives

Rubrique 1	Date de la Notice annuelle	1
Rubrique 2	Structure de la Société	1
2.1	Nom, adresse et constitution	1
2.2	Liens intersociétés	1
Rubrique 3	Développement général de l'activité	2
3.1	Historique de la Société sur les trois derniers exercices	2
3.2	Acquisitions significatives	3
3.3	Tendances	3
Rubrique 4	Description de l'activité	3
4.1	Généralités	3
4.2	Renseignements par secteur d'activité	4
4.2.1	Secteur des Produits de l'emballage	4
4.2.1.1	Groupe Emballage carton-caisse	4
4.2.1.2	Groupe Produits spécialisés	5
4.2.2	Secteur des Papiers tissu	6
4.2.2.1	Groupe Tissu	6
4.2.3	Récupération et Recyclage	7
4.3	Recherche, développement et innovation	7
4.4	Conditions concurrentielles	7
4.4.1	Nos marchés	7
4.4.2	Nos forces concurrentielles	7
4.5	Caractère cyclique	8
4.6	Protection de l'environnement	8
4.6.1	Réglementation	8
4.6.2	Engagement pour le développement durable	8
4.7	Réorganisations	8
4.8	Politiques sociales	8
4.9	Facteurs de risque	8

Rubrique 5	Dividendes et distributions	9
Rubrique 6	Structure du capital	9
6.1	Description générale de la structure du capital	9
6.2	Notations	9
Rubrique 7	Marché pour la négociation des titres	10
7.1	Cours et volume des opérations	10
Rubrique 8	Administrateurs et dirigeants	11
8.1	Nom, poste et titres détenus	11
8.2	Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	18
8.3	Renseignements sur les dirigeants	19
Rubrique 9	Poursuites et application de la loi	20
Rubrique 10	Agent des transferts et agents chargés de la tenue des registres	20
Rubrique 11	Contrats importants	20
Rubrique 12	Intérêts des experts	20
Rubrique 13	Comité d'audit et des finances	21
13.1	Composition et mandat	21
13.2	Expérience et formation pertinentes des membres	21
13.3	Honoraires de l'auditeur indépendant	21
13.4	Politique et procédures en regard de l'attribution de contrats relatifs aux services d'audit et non liés à l'audit	21
Rubrique 14	Renseignements complémentaires	22
Annexe A	Charte du comité d'audit et des finances	23

Dans la présente Notice annuelle, les termes « nous », « notre », « nos », « Société », et « Cascades » désignent Cascades inc., ses filiales, ses divisions et ses participations dans des coentreprises. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. L'information donnée dans la présente Notice annuelle est arrêtée au 31 décembre 2022, sauf indication contraire et à l'exception de l'information donnée dans des documents intégrés à la présente Notice annuelle par renvoi et arrêtés à une autre date.

DOCUMENTS INTÉGRÉS PAR RENVOI

Les documents présentés dans le tableau suivant contiennent de l'information qui est intégrée par renvoi dans la présente Notice annuelle et peuvent être consultés sur SEDAR à www.sedar.com.

Documents	Rubrique de la Notice annuelle où les documents sont intégrés par renvoi
Rapport annuel 2022 de Cascades inc. - Analyse par la direction, PERSPECTIVES À COURT TERME, page 11, FACTEURS DE RISQUE, page 36	Rubriques 3.3, 4.6.1 et 4.9
Circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires 2023 de Cascades inc., GOUVERNANCE D'ENTREPRISE, page 38	Rubrique 4.6.2

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La présente Notice annuelle a pour but de fournir aux lecteurs l'information que la direction estime essentielle à l'interprétation des résultats actuels de Cascades et à l'évaluation des perspectives de la Société. Par conséquent, certaines des déclarations contenues dans cette analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière, y compris celles qui ont trait aux résultats et au rendement pour les périodes futures, constituent, au sens des lois sur les valeurs mobilières, des énoncés prospectifs fondés sur les prévisions actuelles. L'exactitude de ces déclarations dépend d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant entraîner un écart notable entre les résultats réels et ceux prévus, ce qui inclut, sans pour autant s'y limiter, la conjoncture économique en général, les baisses de la demande pour les produits de la Société, le coût et la disponibilité des matières premières, les fluctuations de la valeur relative de certaines devises, les variations des prix de vente ainsi que tout changement défavorable dans la conjoncture générale du marché et de l'industrie (Voir la rubrique « Facteurs de Risque »). À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, Cascades n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans la présente Notice annuelle reposent sur les meilleures estimations dont dispose la Société.

RUBRIQUE 1

DATE DE LA NOTICE ANNUELLE

La présente notice annuelle (la « Notice annuelle ») est datée du 30 mars 2023. Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente Notice annuelle sont arrêtés au 31 décembre 2022.

RUBRIQUE 2

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

2.1 Nom, adresse et constitution

Cascades inc. a été constituée sous le nom de Papier Cascades inc. - Cascades Paper Inc., en vertu des lois de la province de Québec, par lettres patentes émises le 26 mars 1964. Des lettres patentes supplémentaires ont été émises le 11 mars 1968, le 4 juillet 1979 et le 19 octobre 1979, modifiant le capital-actions autorisé et les restrictions et privilèges dont étaient assorties certaines catégories d'actions de la Société.

La Société a été continuée sous la dénomination sociale « Cascades inc. » en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les Compagnies* (Québec) par certificat de continuation daté du 26 octobre 1982. Des certificats de modification ont été octroyés le 5 juillet 1984, le 16 septembre 1985 et le 13 mai 1986, dans le but de fractionner les actions ordinaires ainsi que les 15 juillet 1992, 24 juillet 1992, 17 décembre 1992 et 20 juillet 1993 afin de modifier le capital-actions autorisé et/ou les restrictions et privilèges dont étaient assorties certaines catégories d'actions de la Société.

Le 30 décembre 2003, Cascades a, par voie de fusion simplifiée en vertu de l'article 123.129 de la *Loi sur les Compagnies* (Québec), fusionné avec la compagnie 9135-2591 Québec inc., une filiale à part entière de la Société. Les statuts de fusion et annexes ainsi que la composition du conseil d'administration de la nouvelle compagnie issue de la fusion sont demeurés exactement les mêmes que ceux de Cascades inc. avant la fusion.

Depuis le 14 février 2011, toutes les compagnies régies par la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) ont été automatiquement assujetties à la nouvelle *Loi sur les sociétés par actions* (Québec).

Le 27 juillet 2011, les statuts de la Société ont été modifiés pour inclure essentiellement les dispositions suivantes : i) le conseil d'administration peut, à son gré, nommer un ou plusieurs administrateurs, dont le mandat expirera au plus tard à la clôture de l'assemblée annuelle des actionnaires qui suit leur nomination, à la condition que le nombre total d'administrateurs ainsi nommés n'excède pas le tiers du nombre d'administrateurs élus à l'assemblée annuelle des actionnaires précédant leur nomination; et ii) l'assemblée des actionnaires peut être tenue à l'extérieur de la Province de Québec. La Société a refondu ses statuts le 8 mai 2019. Des modifications aux statuts constitutifs de la Société ont été approuvées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire le 12 mai 2022.

Le siège social et les bureaux corporatifs de Cascades sont situés au 404, boul. Marie-Victorin, Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0. Le site internet des Cascades est à l'adresse suivante : www.cascades.com.

2.2 Liens intersociétés

La liste qui suit énumère les principales filiales de la Société et leur juridiction respective au 31 décembre 2022 :

Dénomination sociale	Pourcentage détenu (%)	Juridiction
Cascades Canada ULC	100	Alberta, Canada
Cascades USA Inc.	100	Delaware, États-Unis
Greenpac Mill, LLC	86,35	Delaware, États-Unis

RUBRIQUE 3

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

3.1 Historique de la Société sur les trois derniers exercices

Activités de financement

Financement bancaire

Le 30 avril 2021, la Société a conclu un accord avec ses prêteurs pour prolonger et amender son crédit bancaire rotatif de 750 M\$. Selon les termes de l'amendement, l'échéance de la facilité a été repoussée jusqu'au 7 juillet 2025. Les conditions financières existantes sont demeurées inchangées.

Le 19 octobre 2022, la Société a conclu un accord avec ses prêteurs pour son entente de crédit existante pour augmenter son emprunt à terme autorisé de 160 M\$ US à 260 M\$ US et en prolonger l'échéance de décembre 2025 à décembre 2027. Simultanément, la Société a prolongé l'échéance de son crédit bancaire rotatif de 750 M\$ de juillet 2025 à juillet 2026. Les conditions financières existantes de ces deux facilités de crédit sont demeurées inchangées.

Refinancement des billets subordonnés

Le 17 août 2020, la Société a annoncé qu'elle avait réalisé son émission de billets subordonnés de 5,375 % d'un montant nominal de 300 M\$ US échéant en 2028. Les nouveaux billets ont été émis au prix de 104,25 %, soit un rendement effectif de 4,69 %. Les frais liés à l'émission s'élevaient à 4 M\$. La Société a affecté le produit tiré de l'émission des billets au financement du rachat complet de 200 M\$ US de ses billets subordonnés non garantis au taux de 5,75 % échéant en 2023 et au remboursement de certaines sommes prélevées sur son crédit bancaire rotatif.

Le 11 décembre 2020, Greenpac a conclu un accord avec ses prêteurs pour prolonger et amender ses facilités de crédit. L'entente de crédit amendée procure toujours à Greenpac un crédit rotatif de 50 M\$ US alors que l'emprunt à terme est réduit, grâce au surplus d'encaisse et à l'utilisation du crédit rotatif, à 75 M\$ US, comparativement à 122 M\$ US au moment de la modification. Selon les termes de l'amendement, l'échéance de l'entente de crédit amendée est repoussée jusqu'en décembre 2023 alors que les conditions financières demeurent essentiellement les mêmes.

Le 9 novembre 2021, la Société a effectué le remboursement partiel de ses billets subordonnés non garantis. La transaction a été conclue le 10 novembre 2021, et la Société a racheté 144 M\$ US (180 M\$) et 155 M\$ US (192 M\$) de ses billets subordonnés non garantis échéant en 2026 et en 2028, respectivement.

Activités corporatives

Le 5 octobre 2020, afin de financer la composante capitaux propres du projet Bear Island, la Société a conclu une convention avec un consortium de preneurs fermes, aux termes de laquelle la Société a émis 7 441 000 nouvelles actions ordinaires au prix de 16,80 \$ chacune pour un produit brut de 125 M\$.

Le 5 juillet 2021, S&P Global Ratings a révisé les perspectives de la Société de stable à positive sur de solides mesures de crédit; cote corporative de BB- ré-affirmée.

Le 5 août 2021, la Société a annoncé la hausse de son dividende trimestriel, passant de 0,08 \$ à 0,12 \$ par action ordinaire.

Le 26 octobre 2021, la Société a conclu la vente de sa participation en actions de 57,6 % dans Reno De Medici S.p.A. pour un montant de 462 M\$ y compris les contrats de change et avant les frais de transactions de 12 M\$. Les résultats du secteur Carton plat Europe sont présentés comme activités abandonnées depuis le deuxième trimestre de 2021 avec le retraitement du premier trimestre de 2021 ainsi que les années 2020 et 2019.

Au cours du premier trimestre de 2022, STANDARD & POOR'S a révisé la perspective de la Société de positive à stable en raison des vents contraires sur les coûts et a réaffirmé sa notation 'BB-'.

Secteur des Produits de l'emballage

Groupe Emballage carton-caisse

Le projet d'investissement stratégique de Bear Island, qui consiste à convertir des équipements à la fabrication de carton-caisse recyclé, progresse comme prévu malgré le contexte actuel d'importante inflation des coûts et de retards dans l'achèvement de certaines étapes de construction en raison de la disponibilité de la main-d'œuvre et des matériaux. L'investissement total initial de 475 M\$ (380 M\$ US) a été révisé à la hausse au deuxième trimestre de 2022 pour atteindre une fourchette de 595 M\$ à 615 M\$ (470 M\$ US à 485 M\$ US) en raison d'une importante pression inflationniste sur les coûts de construction et des contraintes de la chaîne d'approvisionnement entraînant des retards dans la livraison des matériaux. Le coût du projet est maintenant révisé de 675 M\$ à 690 M\$ (515 M\$ US à 525 M\$ US) en raison des retards et des travaux supplémentaires nécessaires pour achever le projet.

La date de démarrage annoncée de l'installation était prévue pour le 14 décembre 2022. Cependant, les facteurs mentionnés ci-dessus ont continué de persister au troisième trimestre de 2022 et, par conséquent, le démarrage du projet est prévu pour la fin du mois de mars 2023. La Société travaille en étroite collaboration avec les entrepreneurs pour atténuer d'autres retards potentiels causés par ces éléments.

Depuis 2018, nous avons investi 512 M\$ (335 M\$ en 2022). Le projet a entraîné des coûts opérationnels de 12 M\$ en 2022 et de 6 M\$ en 2021.

La Société a exercé, le 30 novembre 2019, son option d'achat de la participation de 20,20 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) dans Greenpac Holding LLC (« Greenpac ») pour un prix de 93 M\$ US (121 M\$). La date de clôture de la transaction était le 3 janvier 2020 et la Société détient maintenant une participation, directe et indirecte, de 86,35 % dans Greenpac.

Le 26 mai 2020, la Société a annoncé la fermeture de son usine Brown d'emballage de carton-caisse située à Burlington, en Ontario, au Canada. Cette décision fait partie des initiatives déployées en continu par la Société pour optimiser ses opérations dans le secteur de l'emballage carton-caisse. La production a été redéployée vers nos autres unités en Ontario, au Canada.

Le 28 juillet 2020, la Société a annoncé la fermeture de son usine d'emballage de carton-caisse située à Etobicoke, en Ontario, au Canada. Cette décision fait partie des initiatives déployées en continu par la Société pour optimiser ses opérations dans le secteur de l'emballage carton-caisse, en Ontario, au Canada. Les opérations ont cessé définitivement en juin 2021 et la capacité de la production a été redéployée vers nos autres unités de la région.

Secteur des Papiers tissu

Le 8 octobre 2020, la Société a annoncé la fermeture prochaine de ses activités de fabrication et de conversion de papier tissu aux usines de Ransom et de Pittston, situées en Pennsylvanie, aux États-Unis. Les opérations ont cessé en décembre 2020 et en janvier 2021 et le volume a été transféré à d'autres usines.

Le 25 novembre 2020, la Société a annoncé la fermeture prochaine de ses activités de transformation de tissus de son usine de Laval, située au Québec, au Canada. Les opérations ont cessé le 30 juin 2021 et le volume a été transféré à d'autres usines.

3.2 Acquisitions significatives

Aucune acquisition significative par la Société n'est intervenue au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, nécessitant une divulgation telle que prévue à la Partie 8 du Règlement 52-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, soit le dépôt d'une déclaration d'acquisition d'entreprise.

3.3 Tendances

Nous référons le lecteur au Rapport de gestion compris dans le rapport annuel de 2022, spécifiquement à la page 11 et à la rubrique « PERSPECTIVES À COURT TERME », laquelle rubrique est incorporée par renvoi.

RUBRIQUE 4

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

4.1 Généralités

Fondée en 1964, Cascades est la société mère d'un groupe de compagnies nord-américaines œuvrant dans les domaines de la fabrication, de la transformation et de la commercialisation de produits d'emballage et de papiers tissu composés principalement de fibres recyclées. En 2022, Cascades a utilisé approximativement 2,5 millions de tonnes courtes de fibres. La fibre recyclée, la fibre de bois (copeaux et billots) et la pâte vierge représentent respectivement 80 %, 11 % et 9 % de la consommation totale de fibres. Cascades s'approvisionne en fibres recyclées par l'entremise de son propre réseau de récupération et par des fournisseurs indépendants par le biais d'ententes à moyen et long termes. Cascades s'approvisionne en fibre de bois et en pâte auprès de scieries indépendantes, propriétaires de terres à bois et manufacturiers de pâte, par le biais d'ententes.

Les activités de Cascades se répartissent en trois (3) groupes dans deux (2) principaux secteurs d'exploitation, soit :

- 1) Le secteur des **Produits de l'emballage**, qui comprend :
 - i) Le *Groupe Emballage carton-caisse*, un fabricant de carton-caisse et un important transformateur de cartonnage ondulé en Amérique du Nord; et
 - ii) Le *Groupe Produits spécialisés*, qui fabrique des produits d'emballage industriel et de produits de consommation.
- 2) Le secteur des **Papiers tissu** qui comprend le *Groupe Tissu*, dont les unités d'exploitation fabriquent et transforment des papiers tissu destinés aux marchés de produits hors foyer et de produits de consommation du secteur.

La Société regroupe près de 80 unités d'exploitation situées au Canada et aux États-Unis. Au 31 décembre 2022, la Société employait approximativement 10 000 personnes affectées aux opérations de la Société au Canada et aux États-Unis. Environ 30 % des employés de la Société sont syndiqués; ils font l'objet de 29 conventions collectives distinctes. De ces 29 conventions collectives en Amérique du Nord, 8 sont expirées et sont actuellement en négociation, 9 expireront en 2023 et 8 expireront en 2024.

Cascades établit les lignes directrices stratégiques et voit à l'application, à travers ses filiales, divisions, coentreprise et entreprises associées, des politiques globales relatives à la stratégie d'acquisition et de financement, aux affaires juridiques, à la gestion des ressources humaines et à la protection de l'environnement.

4.2 Renseignements par secteur d'activité

4.2.1 Secteur des Produits de l'emballage

4.2.1.1 Groupe Emballage carton-caisse

Le Groupe Emballage carton-caisse emploie près de 4 100 personnes au sein de ses six (6) moulins de papier doublure et cannelure et de ses dix-neuf (19) usines de transformation partout au Canada et dans le nord-est des États-Unis. Les moulins ont une capacité de production annuelle de 1 575 000 tonnes courtes, dont 54 % est du papier doublure, 42 % est du papier cannelure et 4 % est du carton plat recyclé non couché. En 2022, approximativement 55 % de la production des moulins a été transformée par les usines de transformation du Groupe. Ce taux d'intégration augmente à 72 % lorsque les entreprises associées et les coentreprises sont prises en considération. Le Groupe fabrique une vaste gamme de produits destinée à une clientèle régionale et nationale dans une variété d'industries comprenant l'alimentation, les brevages et les produits de consommation. Les fibres recyclées comptent pour environ 82 % de la consommation totale de pâte et de fibres du Groupe. Les produits sont livrés par camion et par chemin de fer.

Les ventes de ce Groupe ont atteint 2 265 M\$ en 2022, comparativement à 2 009 M\$ en 2021, dont 59 % était au Canada et 41 % était aux États-Unis. Le Groupe vend ses produits via ses équipes de vente et par représentants externes lorsque nécessaire pour les fins d'exportation.

Le tableau ci-après énumère les moulins et usines de transformation du Groupe Emballage carton-caisse ainsi que la capacité de production annuelle ou les expéditions annuelles approximatives des installations et les produits fabriqués ou, le cas échéant, les activités de ces installations en 2022 :

Installations	Produits / services	Capacité annuelle ou Expéditions
Fabrication		Capacité annuelle en tonnes courtes
Niagara Falls (New York)	Papier cannelure 100 % recyclé	290 000
Greenpac, Niagara Falls (New York)	Papier doublure 100 % recyclé	540 000
Kingsew Falls (Québec)	Papier doublure 100 % recyclé	121 000
Cabano (Québec)	Papier cannelure de différents poids de base	270 000
Trenton (Ontario)	Papier cannelure de différents poids de base	175 000
Mississauga (Ontario)	Papier doublure 100 % recyclé	179 000
Transformation		Expéditions en pieds carrés (000)
Drummondville (Québec)	Boîtes de carton ondulé	2 050 000
Victoriaville (Québec)	Boîtes de carton ondulé	290 000
Vaudreuil (Québec)	Boîtes de carton ondulé	1 100 000
Montréal (Québec)	Boîtes Micro-Litho	300 000
Belleville (Ontario)	Boîtes de carton ondulé	220 000
St. Marvs (Ontario)	Boîtes de carton ondulé	2 000 000
Vaughan (Ontario)	Boîtes de carton ondulé	2 390 000
Lithotech, Scarborough (Ontario)	Boîtes Micro-Litho	210 000
Guelph (Ontario)	Boîtes de carton ondulé	340 000
McLeish, Etobicoke (Ontario)	Boîtes de carton ondulé	240 000
Scarborough (Ontario)	Boîtes de carton ondulé	260 000
Winnipeg (Manitoba)	Boîtes de carton ondulé	850 000
Calgary (Alberta)	Boîtes de carton ondulé	730 000
Richmond (Colombie - Britannique)	Boîtes de carton ondulé	650 000
Schenectady (New York)	Boîtes de carton ondulé	480 000
Lancaster (New York)	Boîtes de carton ondulé	390 000
Newtown (Connecticut)	Boîtes de carton ondulé	280 000
Piscataway (New Jersey)	Boîtes de carton ondulé	2 630 000
Services		
Art & Die, Etobicoke (Ontario)	Arts graphiques et matrices d'impression	S/O

4.2.1.2 Groupe Produits spécialisés

Le Groupe Produits spécialisés œuvre dans deux (2) principaux sous-secteurs d'activité, à savoir, l'emballage industriel et l'emballage de produits de consommation. Ce Groupe est constitué de vingt (20) unités réparties à travers l'Amérique du Nord et trois (3) centres de distribution aux États-Unis. Ce Groupe emploie près de 1 200 travailleurs. En 2022, les ventes se sont chiffrées à 654 M\$, comparativement à 548 M\$ en 2021, dont 36 % était au Canada et 64 % aux États-Unis.

a) *Emballage industriel*

Le sous-secteur Emballage industriel œuvre dans quatre (4) marchés : l'emballage de protection, les contenants spécialisés, les composants structuraux et le carton et fibres composites.

Une usine fabrique du carton recyclé non-couché (URB) utilisant des fibres recyclées à 100 %. La production de URB est principalement utilisée par des transformateurs et des utilisateurs industriels d'embouts de rouleaux et de cartons d'emballage pour l'industrie du papier ainsi que pour la fabrication de partitions, utilisées comme emballage de protection. Six (6) usines au Québec et aux États-Unis fabriquent du carton nid d'abeilles pour l'emballage industriel et commercial ainsi que pour des partitions principalement pour l'industrie de la bière, du vin et des spiritueux. Une usine fabrique du carton laminé qui est utilisé dans les industries de l'emballage alimentaire et du support de meubles. Les produits sont vendus au Canada et aux États-Unis.

Quatre (4) usines au Québec et aux États-Unis fabriquent des embouts de rouleaux et produits d'emballage principalement pour l'industrie alimentaire et du papier par l'entremise de notre coentreprise avec Sonoco Products Company.

Le tableau ci-dessous énumère les usines (y compris les coentreprises qui ne sont pas consolidées) du secteur d'emballage industriel ainsi que la capacité annuelle approximative de production des installations et les produits fabriqués ou, le cas échéant, les activités de ces installations en 2022 :

Installations	Produits	Capacité annuelle en tonnes métriques
Cascades Sonoco, Kingsey Falls (Québec)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage	80 000
Cascades Sonoco, Berthierville (Québec)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage	58 531
Cascades Sonoco, Birmingham (Alabama)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage	86 000
Cascades Sonoco, Tacoma (Washington)*	Embouts de rouleaux et produits d'emballage	30 000
Cascades Multi-Pro, Drummondville (Québec)	Contenants spécialisés et cartons laminés	18 000
Cascades Enviropac, Berthierville (Québec)	Emballage en carton nid d'abeilles	12 600
Cascades Enviropac, St-Césaire (Québec)	Partitions de carton non couché	11 000
Cascades Enviropac, Grand Rapids (Michigan)	Emballage en carton nid d'abeilles et autres produits d'emballage	10 000
Cascades Enviropac, Tacoma (Washington)	Emballage en carton nid d'abeilles	4 000
Cascades Enviropac, York (Pennsylvanie)	Emballage en carton nid d'abeilles	2 500
Cascades Enviropac, Aurora (Illinois)	Partitions de carton non couché	7 500
Cascades Papier Kingsey Falls, Kingsey Falls (Québec)	Carton non couché	110 000

* Coentreprises

b) *Emballage - Produits de consommation*

Le sous-secteur Emballage produits de consommation conçoit et fabrique des emballages pour les aliments frais, desservant les industries de la restauration rapide, de la transformation et de la distribution alimentaire.

Quatre (4) usines produisent des plateaux à alvéoles destinés aux transformateurs d'œufs et des porte-gobelets destinés à la restauration rapide à partir de matériaux recyclés à 100 %. Trois (3) facilités fabriquent des barquettes en mousse de polystyrène et en plastique rigide principalement pour les transformateurs et les détaillants de l'industrie alimentaire. Une autre usine se spécialise dans la conception et la fabrication d'emballage de film flexible principalement pour des clients des industries des aliments gelés, boulangère et de la glace. Ce sous-secteur vend ses produits à la fois au Canada et aux États-Unis. Trois (3) centres de distribution aux États-Unis sont détenus et exploitent leurs activités via une participation majoritaire dans Falcon Packaging, un distributeur dédié à l'industrie des œufs.

Le tableau ci-dessous énumère les usines du sous-secteur Emballage de produits de consommation ainsi que la capacité annuelle approximative de production des installations et les produits fabriqués ou, le cas échéant, les activités de ces installations en 2022 :

Installations	Produits	Capacité annuelle en kilogrammes
Plastiques Cascades, Kingsey Falls (Québec)	Contenants alimentaires, assiettes et bols en mousse de polystyrène et en plastique	20 250 000
Cascades Plastics, Warrenton (Missouri)	Contenants alimentaires en mousse de polystyrène	8 500 000
Cascades Inopak, Drummondville (Québec)	Emballages alimentaires en plastique	12 983 000
Cascades Flexible Packaging, Mississauga (Ontario)	Film d'emballage	5 454 545
Cascades Forma-Pak, Kingsey Falls (Québec)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée	16 582 000
Cascades Moulded Pulp, Rockingham (Caroline du Nord)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée	9 000 000
Cascades Moulded Pulp, Brook (Indiana)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée	22 000 000
Cascades Moulded Pulp, Clarion (Iowa)	Plateaux à alvéoles pour œufs et porte-gobelets en pâte moulée	20 300 000

4.4.2 Secteur des Papiers tissu

4.2.2.1 Groupe Tissu

Le Groupe Tissu fabrique, transforme et commercialise une vaste gamme de produits de papier destinés aux marchés de produits hors foyer et de produits de consommation. Ce Groupe opère trois (3) usines de fabrication, cinq (5) usines de transformation et six (6) usines avec des activités de fabrication et de transformation. Le Groupe Tissu emploie près de 2 200 travailleurs.

Les lignes de papier hygiénique, papiers mouchoirs, essuie-tout, essuie-mains, serviettes de table et autres produits connexes sont vendus sous la marque Cascades Pro® sur les marchés de produits hors foyer au Canada et aux États-Unis. Cascades PRO commercialise et vend sous les cinq marques suivantes: Cascades PRO Signature^{MC}, Cascades PRO Perform^{MC}, Cascades PRO Select^{MC}, Cascades Pro Tandem^{MC}, Cascades PRO Tuff-Job^{MC} et autres programmes stratégiques de marques privées. Dans le marché des produits de consommation, ces produits sont commercialisés principalement sous les marques privées et sous les marques Cascades Fluff®, Cascades Tuff® et Satin Soft® au Canada et les marques Velvet® et Tackle® ainsi que sous quelques marques secondaires aux États-Unis. Les produits sont vendus principalement par les équipes de ventes internes et sont acheminés par camion.

Les ventes de ce Groupe se sont chiffrées à 1 422 M\$ en 2022 comparativement à 1 272 M\$ en 2021, dont 68 % était aux États-Unis et 32 % au Canada. Sur une base segmentée, le marché de produits hors foyer représentait 22 % des ventes au Canada et 78 % aux États-Unis, tandis que le marché de produits de consommation représentait 41 % des ventes au Canada et 59 % aux États-Unis.

Le tableau ci-dessous énumère les usines de fabrication et de transformation (y compris les coentreprises qui ne sont pas consolidées) du Groupe Tissu ainsi que la capacité annuelle approximative de production des installations et les produits fabriqués ou, le cas échéant, les activités de ces installations en 2022 :

Installations	Produits / services	Capacité annuelle en tonnes courtes (Fabrication seulement)
Fabrication / Transformation		
Candiac (Québec)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique	74 000
Lachute (Québec)	Bobines mères, essuie-mains, papier hygiénique	35 000
Kingsey Falls (Québec)	Bobines mères, papiers mouchoirs, papier hygiénique	105 000
Eau Claire (Wisconsin)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique, papiers mouchoirs et serviettes de table	56 000
Pryor (Oklahoma)	Bobines mères, essuie-tout, papier hygiénique et serviettes de table	64 000
Barnwell (Caroline du Sud)	Bobines mères, essuie-tout et papier hygiénique	34 000
Fabrication		
St-Helens (Oregon)	Bobines mères	108 000
Rockingham (Caroline du Nord)	Bobines mères	53 000
Mechanicville (New York)	Bobines mères	58 000
Transformation		
Granby (Québec)	Papier hygiénique, papiers mouchoirs, essuie-mains	S.O.
Wagram (Caroline du Nord)	Essuie-tout, papier hygiénique, essuie-mains et serviettes de table	S.O.
Kinston, (Caroline du Nord)*	Serviettes de table	S.O.
Brownsville (Tennessee)	Chiffons industriels	S.O.
Scappoose (Oregon)	Papier hygiénique et essuie-main	S.O.

* Coentreprises

4.2.3 Récupération et Recyclage

Le sous-secteur de la récupération et du recyclage emploie plus de 1 000 employés et offre une gamme complète de services reliés à la récupération et au recyclage de rebuts des secteurs municipal, industriel, commercial et institutionnel. Ces services sont offerts à travers le Canada et le nord-est des États-Unis par l'entremise de dix-huit (18) centres de récupération. En 2022, ce groupe a traité et échangé approximativement 3,0 millions de tonnes courtes de fibres.

4.3 Recherche, Développement et Innovation

Cascades possède son propre centre de recherche et de développement situé à Kingsey Falls (Québec) et emploie 70 personnes. Ce centre de recherche et de développement offre aux unités du groupe Cascades le support technique nécessaire pour résoudre les problèmes de production et d'amélioration de la qualité, et le support pour le développement de nouveaux produits et de procédés. De plus, il est fortement impliqué en innovation et en développement durable en appuyant scientifiquement et techniquement les équipes de marketing et innovation de la Société. La Société a également mis sur pied un groupe de travail, le CIC (Centre innovation Cascades), pour développer et supporter l'innovation à l'intérieur de chaque groupe. Le groupe de travail est constitué de spécialistes en étude de marché ainsi qu'en développement de produit.

4.4 Conditions concurrentielles

4.4.1 Nos marchés

Cascades opère dans des marchés vastes et très compétitifs. Nos produits et services sont en concurrence avec des produits similaires fabriqués et distribués par d'autres compagnies autant localement que sur les marchés mondiaux. Notre succès sur les marchés dépend de plusieurs facteurs, dont le service à la clientèle, le prix, l'emplacement géographique ainsi que la qualité, l'étendue et les caractéristiques de nos produits. En tenant compte de nos produits, de notre niveau d'intégration, des marchés et de la diversification géographique, nous croyons être bien positionnés pour concurrencer dans les secteurs de l'emballage et du papier tissu.

Selon RISI, la Fibre Box Association et l'Association canadienne du cartonnage ondulé et du carton-caisse, la production totale de carton-caisse en Amérique du Nord a été d'environ 40,1 millions de tonnes courtes en 2022, alors que la capacité de production totale était approximativement de 45,4 millions de tonnes courtes. Nous estimons que les plus grands manufacturiers, International Paper Company, WestRock Company et Packaging Corporation of America représentent environ 65 % de la capacité totale de production. La production totale aux États-Unis de carton-caisse a diminué de 5,1 % en 2022. En ce qui concerne la demande, même si le marché du carton-caisse est cyclique et est influencé par les conditions économiques, celle-ci est plus résiliente étant donné qu'approximativement 75 % de la demande pour les boîtes de cartonnage ondulé provient de l'industrie des biens non durables, selon la *Fibre Box Association*.

Selon RISI, la demande sur le marché du papier tissu aux États-Unis en 2022 a été d'environ 10,1 millions de tonnes courtes. La capacité de production pour cette même période était approximativement de 9,5 millions de tonnes courtes, représentant 93,0 % de la capacité totale disponible de 10,2 millions de tonnes courtes. Nous estimons que les cinq plus grands manufacturiers, Georgia-Pacific LLC, The Procter & Gamble Company, Kimberly-Clark Corporation, Cascades inc. et Essity, représentent environ 68 % de la capacité totale de production. Le marché du papier tissu est constitué à la fois du marché au détail et du marché pour la consommation hors foyer. Le marché au détail représentait approximativement 68 % des volumes totaux de papiers tissu aux États-Unis en 2022 alors que le marché de la consommation hors foyer représentait environ 32 %.

4.4.2 Nos forces concurrentielles

En tête de marché pour les produits avec emphase sur le développement durable. Nous sommes un chef de file au Canada et occupons une place de choix dans l'industrie des produits d'emballage en Amérique du Nord. Nous croyons que notre position avantageuse sur les différents marchés, ainsi que notre emphase sur l'environnement, nous donnent un avantage vis-à-vis plusieurs de nos concurrents. Nous croyons aussi que la demande pour les produits éco-responsables est en croissance et que nous sommes particulièrement bien positionnés pour tirer profit de cette tendance, compte tenu de nos forces et la diversité de nos produits.

Fournisseur intégré de solutions de recyclage. Nous sommes un manufacturier intégré à la fois en amont, avec un réseau de collecte et de tri de fibres recyclées, et en aval, avec nos unités de production et de transformation. Nous avons créé un système en circuit-fermé qui nous permet de produire efficacement des produits qui répondent aux demandes de nos clients. En Amérique du Nord, un pourcentage important des fibres recyclées utilisées dans nos produits provient de nos propres centres de récupération. Nous recherchons continuellement de nouvelles opportunités d'intégration afin d'assurer l'approvisionnement de nos usines en matières premières et poursuivre le développement de notre gamme de produits éco-responsables.

Portefeuille de produits, marchés et emplacements géographiques. Nous fabriquons et vendons un éventail de produits d'emballage, de papier tissu et de produits d'emballage spécialisés pour les marchés commerciaux, industriels et de détail au Canada, aux États-Unis et autres régions. Nos clients sont autant des compagnies de « *Fortune 500* » que de petites et moyennes entreprises, dans plusieurs industries. Nous croyons que la diversification de nos produits, des emplacements géographiques et de nos clients nous permet de maintenir notre performance durant les périodes économiques difficiles et les conditions de marché changeantes. La taille et la diversité de nos opérations nous permettent aussi de desservir notre clientèle de manière rentable à l'échelle régionale et multinationale, en réduisant les temps de livraison et en améliorant le service à la clientèle.

Forte présence dans le marché orienté vers le consommateur. Nos produits d'emballage, de papier tissu et autres sont principalement vendus dans le marché du détail, qui tend à être moins sensible aux fluctuations des cycles économiques. Le marché du détail démontre généralement une plus grande stabilité de la demande et des prix comparativement au marché commercial et industriel.

4.5 Caractère cyclique

Bien que la Société croit que sa diversification et son niveau d'intégration, tant sur le plan des produits ou des marchés que sur le plan géographique, contribuent à amenuiser les effets des conditions défavorables au sein de l'industrie, les marchés pour certains de ses produits, particulièrement le carton-caisse, demeurent cycliques. Ces marchés sont fortement influencés par les changements touchant les économies nord-américaine et mondiale, les capacités de production de l'industrie et les niveaux de stocks maintenus par les clients, étant tous des facteurs qui influencent les prix de vente et la rentabilité. La Société subit également les répercussions de la variation du dollar canadien par rapport au dollar américain, de même que les effets de la volatilité du coût des matières premières, en particulier les fibres recyclées et la pâte vierge, les coûts de transport et d'énergie.

4.6 Protection de l'environnement

4.6.1 Réglementation

Les activités de la Société sont assujetties à des lois et à des règlements en matière d'environnement imposés par l'ensemble des autorités gouvernementales et des organismes de réglementation dans tous les pays où elle exerce ses activités. La Société respecte à tous égards importants, l'ensemble des lois et règlements environnementaux applicables. Toutefois, elle prévoit devoir continuer à engager des dépenses en immobilisations et des charges d'exploitation afin de maintenir cette conformité aux exigences applicables. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » à la page 36 de l'Analyse par la direction du rapport annuel 2022, laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

4.6.2 Engagement pour le développement durable

La protection de l'environnement étant profondément ancrée dans les valeurs de la Société, celle-ci s'est dotée d'un plan de développement durable et d'un engagement pour le développement durable, lesquels se retrouvent sur le site internet de la Société à www.cascades.com. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique 6 « GOUVERNANCE D'ENTREPRISE » de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

4.7 Réorganisations

En 2022, Cascades n'a procédé à aucune réorganisation juridique majeure. Dans le cours normal de ses activités, des réorganisations mineures des filiales de la Société surviennent occasionnellement afin d'améliorer la structure organisationnelle, aucune de ces réorganisations n'ayant toutefois un effet important sur les activités, les opérations ou les résultats financiers de la Société.

4.8 Politiques sociales

En 2017, la Société a adopté une version révisée du Code d'éthique et de conduite des affaires (le « Code ») qui vise à fournir aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants les principes généraux qui régissent un comportement acceptable dans tous les rapports qu'ils entretiennent les uns avec les autres, les clients, les fournisseurs, les partenaires et les collectivités où l'entreprise fait affaires. Une copie du Code est disponible sur le site de la Société à www.cascades.com.

En 2018, la Société a pris un engagement en matière de droits de la personne (l'« Engagement ») par lequel la Société reconnaît l'importance de protéger et de promouvoir les droits fondamentaux de la personne et le rôle qu'elle peut jouer pour faire respecter ces droits, tant dans ses installations que dans sa chaîne d'approvisionnement. Une copie de cet Engagement est disponible sur le site web de la Société à www.cascades.com.

En 2019, la Société a adopté une politique sur la diversité et l'inclusion en milieu de travail qui établit l'engagement de la Société d'offrir un environnement de travail et des opportunités de carrières équitables sans égard au sexe, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, aux croyances religieuses et au statut familial et économique. De plus, la Société a adopté une pratique sur la représentation féminine qui renforce l'engagement à offrir un milieu de travail juste, équitable et respectueux, où les femmes sont appuyées dans un environnement inclusif, où elles reçoivent de la reconnaissance en fonction de leur mérite individuel et où elles peuvent progresser et avoir du succès. Une copie de la politique et la pratique sont disponibles sur le site web de la Société à www.cascades.com.

En 2020, la Société a adopté une politique sur la diversité au sein du conseil d'administration, fondée sur la conviction que la diversité de genre est un élément important du bon fonctionnement du conseil. Le conseil entend poursuivre ses efforts afin de s'assurer que les femmes soient bien représentées au conseil en tenant compte de la politique sur la diversité au sein du conseil d'administration ci-dessus mentionnée. Une copie de cette politique est disponible sur le site web de la Société à www.cascades.com.

4.9 Facteurs de risque

Nous référons le lecteur à l'Analyse par la direction du rapport annuel 2022, spécifiquement à la page 36 de la rubrique « FACTEURS DE RISQUE », laquelle rubrique est intégrée par renvoi.

RUBRIQUE 5

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Au troisième trimestre de 2019, Cascades a augmenté son dividende trimestriel du taux de 0,04 \$ par action ordinaire au taux de 0,08 \$ par action ordinaire. Au troisième trimestre de 2021, Cascades a augmenté son dividende trimestriel à 0,12 \$ par action ordinaire. Autrement qu'en vertu des actes régissant les billets de premier rang de la Société ainsi que les facilités de crédit, il n'existe aucune restriction contractuelle importante à la capacité de Cascades de déclarer et de verser des dividendes sur ses actions ordinaires.

Le montant du dividende est revu annuellement par le conseil d'administration et est déterminé en fonction de la situation financière de Cascades, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins de capitaux et de tout facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

RUBRIQUE 6

STRUCTURE DU CAPITAL

6.1 Description générale de la structure du capital

Le capital-actions de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, d'un nombre illimité d'actions privilégiées catégorie « A » sans valeur nominale pouvant être émises en séries et d'un nombre illimité d'actions privilégiées catégorie « B » sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions ordinaires de la Société confèrent à leurs détenteurs le droit de voter sur la base d'un vote par action à toutes les assemblées d'actionnaires et le droit de recevoir des dividendes et de se partager le reliquat des biens lors de la liquidation de la Société. Au 15 mars 2023, il y avait 100 361 627 actions ordinaires émises et en circulation.

Les actions privilégiées catégories « A » et « B » peuvent être émises en séries et prennent rang, à l'intérieur de leur catégorie respective, également entre elles quant au paiement des dividendes et au remboursement du capital. Les détenteurs inscrits de toute série d'actions privilégiées catégories « A » et « B » ont droit de recevoir, au cours de chaque exercice financier de la Société, ou à tout autre intervalle, des dividendes préférentiels, qui sont cumulatifs ou non cumulatifs et payables aux époques, à tels taux ou pour tels montants et à l'endroit ou aux endroits qui sont déterminés par les administrateurs relativement à chaque série avant l'émission de toute action privilégiée catégorie « A » ou « B » de telle série. Au cas de liquidation ou de dissolution de la Société ou d'une autre distribution de son actif à ses actionnaires, les détenteurs d'actions privilégiées catégories « A » et « B » ont le droit de recevoir, à même l'actif de la Société, le montant versé en contrepartie de chaque action qu'ils détiennent. Les détenteurs d'actions privilégiées catégories « A » et « B » n'ont pas le droit de voter, d'être convoqués ni d'assister aux assemblées d'actionnaires. Aucune action privilégiée catégorie « A » ou « B » n'est, en date des présentes, émise et en circulation.

6.2 Notations

Les notations de crédit visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'un émetteur ou d'une émission de titres. Les évaluations d'émetteur ou des titres de créances sont présentées en fourchettes par chacune des agences de notation. Les titres de la meilleure qualité reçoivent la cote AAA dans le cas de Standard & Poor's («S&P»), ou de Aaa dans le cas de Moody's Investors Service («Moody's»). Les titres de la plus faible qualité reçoivent la cote D dans le cas de S&P, ou la cote C dans le cas de Moody's.

Selon le système de notation de S&P (http://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings), les sociétés ou les billets cotés BB, B, CCC, CC et C sont considérés comme étant de quelque peu à fortement spéculatifs. La cote BB indique le plus faible niveau de spéculation et la note C, le plus élevé. Bien que de tels sociétés ou billets auront vraisemblablement une certaine qualité et des caractéristiques de protection, ces propriétés peuvent céder le pas à des grandes incertitudes ou à des expositions marquées à des situations défavorables. Les cotes de AAA à B peuvent être modifiées par l'addition d'un indicateur (+) ou (-) pour indiquer sa position relative au sein des catégories d'évaluation principales.

Selon le système d'évaluation de Moody's (<https://www.moody.com/Pages/amr002002.aspx>), les sociétés ou les billets cotés Ba sont considérés comme comportant certains éléments spéculatifs, le futur ne peut être considéré comme bien assuré. Souvent la protection de l'intérêt et des remboursements du capital peut être très modérée et par conséquent, pas aussi bien assurée pendant les bonnes et mauvaises périodes ultérieures. L'incertitude des positions caractérise les obligations de cette catégorie. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2, et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique de Aa à Caa. L'indicateur 1 désigne un classement dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Risque de crédit	Moody's	S & P
Qualité supérieure	Aaa	AAA
Haute qualité (très bon)	Aa	AA
Rang moyen supérieur (bon)	A	A
Rang moyen	Baa	BBB
Rang moyen inférieur (quelque peu spéculatif)	Ba	BB
Rang inférieur (spéculatif)	B	B
Mauvaise qualité (risque de défaut)	Caa	CCC
Le plus spéculatif	Ca	CC
Aucun intérêt payé ou demande de protection de la faillite déposée	C	C
En défaut	C	D

Source: Securities Industry and Financial Markets Association

Les cotes de crédit accordées à Cascades proviennent des agences de notation S&P et Moody's. Selon ces deux agences, les cotes accordées à la Société sont :

Agence de notation	Cote de Cascades	Tendance	Plus récente mise à jour
S&P	BB-	Stable	Avril 2022
Moody's	Ba2	Stable	Mai 2015

Il est à noter que les cotes de crédit accordées par les agences de notation ne constituent pas des recommandations d'acheter, de détenir ou de vendre les billets étant donné qu'elles ne constituent pas un commentaire sur le cours des titres ou leur pertinence pour un épargnant particulier. Rien ne garantit qu'une cote restera en vigueur pour une période quelconque ou qu'elle ne sera pas révisée ou retirée par l'agence de notation ultérieurement si, selon elle, les circonstances le justifient. La Société n'est aucunement responsable des cotes de crédit accordées par les agences de notation.

RUBRIQUE 7

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

7.1 Cours et volume des opérations

Les actions ordinaires de Cascades sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « CAS » et sur des systèmes de négociation alternatifs. Le tableau suivant indique la fourchette du cours en dollars canadiens et les volumes négociés des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour chaque mois du dernier exercice financier terminé.

Bourse de Toronto - Fourchette des cours - Année 2022

Mois	Haut	Bas	Cours de clôture	Volume transigé
Janvier	14.05	12.72	12.72	4 733 000
Février	13.13	12.25	13.13	5 157 200
Mars	14.14	12.81	12.82	5 668 300
Avril	13.00	12.40	12.63	3 443 800
Mai	12.67	9.16	10.31	8 427 200
Juin	10.59	9.79	10.13	6 986 900
Juillet	10.29	9.14	9.80	4 755 600
Août	9.86	8.60	8.95	6 635 100
Septembre	9.98	8.04	8.04	6 791 400
Octobre	8.93	8.30	8.84	4 034 600
Novembre	8.72	8.07	8.34	5 997 100
Décembre	8.55	7.77	8.46	6 030 700

En 2021 Cascades a renouvelé son programme de rachat dans le cours normal relativement à ses actions ordinaires. Les achats ont débuté le 19 mars 2021 pour se terminer le 18 mars 2022. L'avis permettait à Cascades d'acquérir jusqu'à 2 045 621 actions ordinaires, représentant approximativement 2 % des actions ordinaires émises et en circulation en date du 8 mars 2021. Lors de ce programme, la Société a racheté le nombre maximal autorisé de 2 045 621 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 14,97 \$.

En 2022, Cascades a renouvelé son programme de rachat dans le cours normal relativement à ses actions ordinaires. Les achats ont débuté le 19 mars 2022 pour se terminer le 18 mars 2023. L'avis permettait à Cascades d'acquérir jusqu'à 2 015 053 actions ordinaires, représentant approximativement 2 % des 100 752 662 actions ordinaires émises et en circulation au 7 mars 2022. Lors de ce programme, la Société a racheté 460 400 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 9,38 \$.

RUBRIQUE 8

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Les administrateurs de la Société sont élus à chaque année et siègent jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante ou jusqu'à ce que leur successeur soit élu ou nommé.

8.1 Nom, poste et titres détenus

Les tableaux suivants indiquent le nom, l'âge, lieu de résidence de chaque administrateur, les langues maîtrisées, leur occupation principale, l'année au cours de laquelle ils sont devenus administrateurs de la Société, le nombre d'actions ordinaires détenues directement ou indirectement, leur statut d'indépendance, le nombre d'unités d'actions différées détenues, s'ils siègent au conseil d'administration et sur des comités d'autres sociétés ouvertes et s'ils sont membres d'un comité du conseil d'administration de la Société. La valeur à risque de ces titres au 31 décembre 2022 et le pourcentage de votes obtenu en faveur de leur élection lors de l'assemblée de l'année dernière sont également divulgués dans leurs biographies respectives.



Alain Lemaire

Président exécutif du conseil

COMITÉS

S.O.

Âge 75

Kingsey Falls (Québec) Canada

Non-indépendant
Administrateur depuis 1967

LANGUES

Français
Anglais

Un des fondateurs de Cascades, Alain Lemaire est président exécutif du conseil de la Société. Il a occupé le poste de président et chef de la direction de 2004 à mai 2013. Il a été vice-président exécutif de la Société de 1992 à 2004 et président et chef de la direction de Norampac inc. de 1998 à 2004. Il a étudié à l'Institut des pâtes et papiers de Trois-Rivières (Québec). Il détient un doctorat honorifique en administration de l'Université de Sherbrooke (Québec), un doctorat honorifique en droit civil de l'Université Bishop's de Lennoxville (Québec) et un Doctorat Honoris Causa de l'Université Laval (Québec). M. Lemaire est Officier de l'Ordre du Canada et a été nommé Chevalier de l'Ordre national du Québec en 2015.

Résultat des votes 2022 en faveur : 94,33%

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Aucun

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées ⁽³⁾		UAD ⁽³⁾		
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre	
\$47 513 670	2021	5 291 491	\$73 922 129	51 706	\$722 333
	2022	5 548 245	\$46 938 153	68 028	\$575 517



Sylvie Lemaire

Administratrice de sociétés

COMITÉS

Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 60

Otterburn Park (Québec)
Canada

Non-indépendant
Administrateur depuis 1999

Sylvie Lemaire est administratrice de sociétés. Elle a par le passé occupé des postes en production, en recherche et développement et en gestion générale. Elle a été copropriétaire de Dismed inc., un distributeur de produits médicaux et de Fempro inc., un fabricant de produits absorbants, dont elle a assumé la présidence jusqu'en 2007. Depuis juin 2014, Mme Lemaire est une administratrice de sociétés certifiée, ayant complété avec succès le programme de gouvernance offert par le Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval (Québec). Mme Lemaire siège au conseil d'administration de Harnois Énergies, fournisseur de produits pétroliers et de gaz propane. Elle est détentrice d'un baccalauréat en génie industriel de l'École polytechnique de Montréal (Québec).

Résultat des votes 2022 en faveur : 93,23 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Aucun

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées ^{(5) (6)}		UAD ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$18 659 968	2021	2 125 287	70 789	\$988 922
	2022	2 125 287	80 383	\$680 040



Elise Pelletier

Administratrice de sociétés

COMITÉS

Santé et sécurité, environnement et développement durable
(Présidente)
Ressources humaines

Âge 61

Sutton (Québec)
Canada

Indépendante ⁽¹⁾
Administratrice depuis 2012

Retraîtée depuis 2003 et forte de plus de 20 ans d'expérience au sein de l'entreprise, Mme Élise Pelletier a occupé le poste de vice-présidente, ressources humaines, de la Société de 1995 à 1998 et de vice-présidente chez Norampac inc. de 1998 à 2003. Elle possède une bonne connaissance du secteur des pâtes et papiers et a siégé au conseil d'administration de la Société de 1993 à 2001. Elle est présidente du comité santé et sécurité, environnement et développement durable et membre du comité des ressources humaines. Elle détient un certificat en gouvernance de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval (Québec). Elle est titulaire d'un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal (Québec).

Résultat du vote 2022 en faveur : 97,93%

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Aucun

INFORMATION RELATIVE À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		Unités d'actions différées ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$392 256	2021	2 500	35 995	502 850 \$
	2022	2 500	43 866	371 106 \$



Sylvie Vachon

Administratrice de sociétés

COMITÉS

Ressources humaines (Présidente)
Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature

Âge 63

Longueuil (Québec)
Canada

Indépendant (1)
Administrateur depuis 2013

Sylvie Vachon a occupé le poste de présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal (APM), une agence fédérale autonome, de 2009 jusqu'à sa retraite en 2020. Elle a également occupé le poste de vice-présidente, administration et ressources humaines de 1997 à 2009 de l'APM. Mme Vachon est présidente du conseil d'administration de Quincaillerie Richelieu Ltée et membre du conseil d'administration du Groupe Germain inc. et préside son comité des ressources humaines et de la gouvernance. Elle est membre gouverneur du Conseil patronal de l'environnement du Québec qui a pour mission de représenter les intérêts de ses membres en matière d'environnement et de développement durable. En 2020, Sylvie Vachon s'est vu décerner le prix Donna Lettorio par l'Association des transitaires internationaux et le prix Grand Bâtitseur par Tourisme Montréal. En 2021, elle a été nommée Chevalière de l'Ordre national du Québec. Elle est titulaire d'un baccalauréat en administration - option gestion des ressources humaines de l'Université de Sherbrooke (Québec).

Résultat des votes 2022 en faveur : 99,27 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Quincaillerie Richelieu Ltée

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 (2)		Actions détenues ou contrôlées		UAD (3)	
		Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$601 108	2021	4 000	\$55 880	50 192	\$701 182
	2022	4 000	\$33 840	67 053	\$567 268



Mario Plourde

Président et chef de la direction

COMITÉS

S.O.

Âge 61

Kingsey Falls (Québec)
Canada

Non-indépendant
Administrateur depuis 2014

Mario Plourde est président et chef de la direction de la Société depuis mai 2013. Il est à l'emploi de la Société depuis 1985 et a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société dont celui de vice-président et chef de l'exploitation du Groupe Produits spécialisés de Cascades. Il a été nommé président de ce Groupe en 2000. En 2011, il a été nommé chef de l'exploitation de la Société. Il s'est joint au conseil d'administration de Cascades le 6 novembre 2014. M. Plourde siège au conseil d'administration de la Fondation Centre de Cancérologie Charles-Bruneau. Il siège également au conseil d'administration de Transcontinental inc., où il préside le comité de gouvernance. Reconnu pour son engagement social et communautaire, il s'est vu décerner en 2012 le Prix bâtisseur - Tour CIBC Charles Bruneau (fondation sur la recherche sur le cancer pédiatrique). M. Plourde détient un baccalauréat en administration des affaires, option finance de l'Université du Québec à Montréal (Québec).

Résultat des votes 2022 en faveur : 98,33 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Transcontinental inc.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 (2)		Actions détenues ou contrôlées		UAD (3)	
		Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$4 460 467	2021	234 187	\$3 271 592	167 887	\$2 345 381
	2022	276 137	\$2 336 119	251 105	\$2 124 348



Michelle Cormier, CPA

Associée-exploitations,
Wynnchurch Capital (Canada) Ltée

COMITÉS

Administratrice principale
Audit et des finances (Présidente)
Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature

Âge 66

Montréal (Québec)
Canada

Indépendant⁽¹⁾
Administrateur depuis 2016

Cadre de niveau supérieur ayant de l'expérience en gestion financière, en consultation stratégique ainsi qu'en financement, redressement et en gouvernance d'entreprise, Michelle Cormier possède une connaissance approfondie des marchés financiers et des marchés publics au Canada et aux États-Unis. Depuis 2014, Mme Cormier agit comme associée-exploitations pour Wynnchurch Capital (Canada) Ltée. Elle a auparavant occupé le poste de cheffe de la direction financière chez TNG Capital inc., a été chef de la direction financière d'une grande entreprise nord-américaine de produits forestiers et a œuvré chez Alcan Aluminium Limitée et Ernst & Young. Mme Cormier est administratrice certifiée et possède une expérience significative au sein de conseils d'administration de sociétés ouvertes et fermées et d'organismes à but non lucratif. Elle siège aux conseils d'administration d'Uni-Select inc. et de Champion Iron Ore Ltd.

Résultat des votes 2022 en faveur : 97,33 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Uni-Select inc.
Champion Iron Ore Ltd.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées			UAD ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre		Nombre	Valeur au 31 décembre
\$505 595	2021	9 000	\$125 730	36 772	\$513 705
	2022	9 000	\$76 140	50 763	\$429 455



Martin Couture

Chef de la direction, Sanimax inc. (Canada)

COMITES

Audit et des finances
Ressources humaines

Âge 54

Montréal (Québec)
Canada

Indépendant⁽¹⁾
Administrateur depuis 2016

Détenteur d'un baccalauréat en économie de la *St. Lawrence University* (Canton, New York), M. Martin Couture est chef de la direction de Sanimax inc., où il œuvre depuis 1990. Possédant de solides compétences en leadership combinées à une vaste expérience de l'exploitation, M. Couture a figuré en 2007 au prestigieux palmarès des « 40 Canadiens les plus performants de moins de 40 ans » de la société Caldwell Partners, et s'est mérité le prix de l'Entrepreneur de l'année de la firme Ernst & Young en 2008. Il est un membre actif de l'Association nord-américaine de l'industrie de l'équarrissage, et il est également très impliqué au sein de la *Young Presidents' Organization* depuis 2003.

Résultat du vote 2022 en faveur : 98,56%

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION PUBLICS

Aucun

INFORMATION RELATIVE À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées			Unités d'actions différées ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre		Nombre	Valeur au 31 décembre
\$601 108	2021	21 190	\$296 024	53 536	\$747 898
	2022	4 000	\$33 840	67 053	\$567 268



Patrick Lemaire

Administrateur de sociétés

COMITÉS

Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 59

Kingsey Falls (Québec)
Canada

Non-indépendant
Administrateur depuis 2016

Patrick Lemaire a été président et chef de la direction de Boralex inc. de septembre 2006 jusqu'à sa retraite en décembre 2020. En une décennie, il a profondément transformé l'entreprise et contribué à la positionner comme un leader en énergie renouvelable au Canada et en France. Diplômé en génie mécanique de l'Université Laval (Québec), il a débuté son parcours professionnel en 1988 au sein de Cascades. Il a occupé successivement des fonctions de chargé de projets, de responsable de la maintenance ainsi que de directeur d'usines en France et aux États-Unis. Ses qualités de gestionnaire et de leader ont été par la suite mises à contribution dans ses rôles de directeur général de cinq usines et de vice-président et chef de l'exploitation du secteur de l'emballage carton-caisse. En 2016, il a reçu le Prix d'Excellence du Cercle des Dirigeants d'Entreprises Franco-Québécoises. En 2017, il a été finaliste du concours *EY Entrepreneur of the Year*, et a été classé 58^e plus influent dans l'industrie éolienne par le magazine britannique *A Word about Wind*.

Résultat des votes 2022 en faveur : 98,35 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Boralex inc.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾		Actions détenues ou contrôlées ⁽⁶⁾		UAD ⁽³⁾	
		Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$17 253 984	2021	2 013 628	\$28 130 383	18 832	\$263 083
	2022	2 013 628	\$17 035 293	25 850	\$218 691



Hubert T. Lacroix

Conseiller stratégique, Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

COMITÉS

Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature (Président)
Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 67

Westmount (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2019

Hubert T. Lacroix agit comme conseiller stratégique au sein de Blake, Cassels & Graydon, un cabinet d'avocats pancanadien. Avant de s'y joindre, il a occupé le poste de président directeur général de CBC/Radio-Canada de janvier 2008 à juin 2018, soit le plus long mandat à ce poste dans l'histoire du diffuseur public. Avant d'y être nommé, il a agi comme conseiller spécial chez Stikeman Elliott de 2005 à 2008, et comme président exécutif du conseil de Société Télémedia et des autres compagnies de son groupe de 2000 à 2005. Sa carrière en droit s'est principalement déroulée chez McCarthy Tétrault où, pendant presque 20 ans, il a œuvré en valeurs mobilières et en transactions de toutes sortes dans les marchés financiers. À travers les années, M. Lacroix a agi au sein de plusieurs conseils d'administration de sociétés privées et sociétés ouvertes, en plus d'être membre de plusieurs conseils d'organismes à but non lucratif. Il continue de siéger au conseil d'administration de sociétés privées et d'organismes à but non lucratif, dont le Comité olympique canadien. Il détient un diplôme en droit (BCL 1976) et une maîtrise en gestion des affaires (MBA 1981) de l'Université McGill (Québec). Il est aussi membre du Barreau du Québec depuis 1977. Il a suivi le programme de formation en gouvernance de l'IAS et détient le titre IAS.A.

Résultat des votes 2022 en faveur : 99,28 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Aucun

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾		Actions détenues ou contrôlées		UAD ⁽³⁾	
		Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$351 208	2021	0	\$0	18 433	\$257 509
	2022	10 000	\$84 600	31 514	\$266 608



Mélanie Dunn

Présidente, Plus Compagnie Canada
et cheffe de la direction, Cossette

COMITÉS

Ressources humaines
Santé et sécurité, environnement et développement durable

Âge 51

Montréal (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2019

Mélanie Dunn possède plus de 20 ans d'expérience en marketing, en communications et en gestion des relations avec la clientèle. Elle est chef de la direction de Cossette et membre de l'équipe de direction de Plus Compagnie, société de gestion qui détient un vaste portefeuille d'entreprises spécialisées en communication et œuvre en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Elle siège au conseil d'administration du Groupe Stingray inc., de l'entreprise de technologie financière Nesto et de divers organismes à but non lucratif. Elle a été citée parmi le Top 100 2018 des femmes les plus influentes au Canada du WXN et, en 2019, dans le palmarès mondial des 100 femmes qui militent pour la diversité hommes-femmes dans le lieu de travail de HERoes. Mme Dunn est titulaire d'un baccalauréat en économie et d'un certificat en marketing de l'Université du Québec à Montréal.

Résultat des votes 2022 en faveur : 99,47 %

LANGUES

Français
Anglais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Groupe Stingray inc.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD ⁽³⁾		Valeur au 31 décembre
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre	
\$312 479	2021	0	\$0	20 024	\$279 735
	2022	0	\$0	36 936	\$312 479



Nelson Gentiletti, CPA

Administrateur de sociétés

COMITÉS

Audit et des finances
Ressources humaines

Âge 61

Kirkland (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2019

Nelson Gentiletti est CPA et a occupé le poste de chef des opérations et chef des finances chez Loop Industries, Inc., une entreprise de technologie dont la mission première est d'accélérer le virage vers la gestion durable du plastique de type PET et des fibres de polyester, du 1^{er} janvier 2019 jusqu'à sa retraite le 28 février 2021. M. Gentiletti possède une vaste expérience en matière d'opérations, de financement, de comptabilité, de fusions et d'acquisitions, ainsi que de planification stratégique à l'échelle mondiale, ayant occupé les fonctions de chef des finances et du développement chez Transcontinental de novembre 2011 à décembre 2018, où il a contribué à la transformation de l'entreprise. Auparavant, il a occupé les fonctions de chef des opérations et chef des finances chez Transat AT inc. M. Gentiletti siège au conseil d'administration et au comité audit et finances de SportsScene Group, Inc. depuis 2006 et au conseil d'administration de Transcontinental inc. depuis mai 2021 et le conseil d'administration de Valence Merger Corp. I depuis mars 2022. Il siège aussi au comité consultatif de l'école de gestion John Molson. Il détient un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia (Québec) (1983) ainsi qu'un diplôme d'études supérieures en expertise-comptable de l'Université McGill (Québec) (1985).

Résultat des votes 2022 en faveur : 98,57 %

LANGUES

Français Anglais
Italien

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Transcontinental inc.
Valence Merger Corp. I

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD ⁽³⁾		Valeur au 31 décembre
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre	
\$365 015	2021	5 500	\$76 835	17 601	\$245 886
	2022	8 500	\$71 910	34 646	\$293 105



Elif Lévesque, CPA

Directrice de sociétés

COMITÉS

Audit et des finances

Gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature

Âge 49

Montréal (Québec)
Canada

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2019

Elif Lévesque est l'une des fondatrices et était l'ancienne chef de la direction financière de Redevances Nomad Ltée, une compagnie cotée à la bourse de New York et TSX, depuis sa création en 2020 jusqu'à son acquisition par Sandstorm Gold Ltd. en août 2022. Entre juin 2014 et février 2020, elle était cheffe de la direction financière et vice-présidente aux finances de Redevances Aurifères Osisko Ltée. Auparavant, Mme Lévesque occupait les fonctions de vice-présidente et contrôleur de Corporation Minière Osisko et a contribué de manière significative au département des finances d'Osisko depuis 2008. Mme Lévesque cumule plus de 20 années d'expérience acquise dans les entreprises inscrites au Canada et aux États-Unis, dont 18 années auprès de producteurs aurifères intermédiaires importants (Cambior inc. 2002-2006 et lamgold Corporation 2006-2008). Mme Lévesque est membre du conseil d'administration, préside le comité d'audit et de la gestion des risques, est membre du comité responsable des questions d'environnement, de société et de gouvernance et du comité de la rémunération et des mises en candidature de G Mining Venture Corp. Elle est titulaire d'un baccalauréat en économie et détient un MBA de *Clark University* (Massachusetts, É-U) de même que le titre IAS.A. Elle s'investit pour la levée de fonds annuelle du Centre des Femmes de Montréal. Mme Lévesque a été couronnée dans la catégorie « Dirigeant financier d'une petite ou moyenne entreprise » dans la compétition Les As de la finance de 2018, FEI Canada, Section du Québec et fut désignée comme l'une des femmes les plus influentes de son secteur, soit dans le « Top 100 global inspirational women in mining », édition 2018 de Women in Mining Royaume-Uni.

Résultat des votes 2022 en faveur : 98,06 %

LANGUES

Français Anglais
Turc Allemand

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

G Mining Ventures Corp

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾		Actions détenues ou contrôlées		UAD ⁽³⁾	
		Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$367 553	2021	0	\$0	20 364	\$284 485
	2022	5 900	\$49 914	37 546	\$317 639



Alex N. Blanco
Administrateur de sociétés

COMITÉS

S.O.

Âge 62

Key Biscayne (Florida)
États-Unis

Indépendant ⁽¹⁾
Administrateur depuis 2022

Alex N. Blanco a été brièvement vice-président principal et chef de la chaîne d'approvisionnement de Baxter International, grand fournisseur de produits utilisés dans le traitement de l'hémophilie, des maladies rénales, des troubles immunitaires et d'autres problèmes de santé chroniques et graves, jusqu'à son départ à la retraite en 2020. De 2013 à 2020, il a été chef de la chaîne d'approvisionnement et vice-président directeur d'Ecolab, un chef de file mondial des technologies et services en matière d'eau, d'hygiène et d'énergie qui est voué à la protection des personnes et des ressources vitales, où il a supervisé les activités mondiales de la chaîne d'approvisionnement, y compris 98 usines de fabrication, plus de 200 centres de distribution, l'approvisionnement et l'ingénierie. Auparavant, il a été au service de Procter & Gamble pendant 30 ans, son dernier poste étant celui de vice-président, Approvisionnement en produits pour le secteur mondial des produits de beauté. Avant cela, il a dirigé les activités de la chaîne d'approvisionnement d'autres divisions clés de Procter & Gamble, y compris la division des serviettes en papier, et de toutes les usines de fabrication et usines de papier de celle-ci dans le monde. Il siège au conseil de Patterson Companies, Inc. depuis avril 2017. Il a siégé au conseil du YMCA of the Greater Twin Cities de juin 2015 à mai 2020. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique et aérospatial de l'Université de Princeton (New Jersey, États-Unis).

Résultat des votes 2022 en faveur : 99,87 %

LANGUES

Français Anglais
Espagnol Portugais

AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS PUBLICS

Patterson Companies inc.

INFORMATIONS RELATIVES À LA DÉTENTION DES TITRES

Valeur à risque totale au 31 décembre 2022 ⁽²⁾	Actions détenues ou contrôlées		UAD ⁽³⁾	
	Nombre	Valeur au 31 décembre	Nombre	Valeur au 31 décembre
\$65 709	2021	0	\$0	0
	2022	0	\$0	7 767
				\$65 709

- (1) Le terme « indépendant » s'entend ici au sens des normes d'indépendance de l'article 1.2 du Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.
- (2) La valeur à risque totale est calculée en utilisant le cours de clôture du prix de l'action ordinaire de la Société à la TSX le 30 décembre 2022 (8,46 \$).
- (3) Pour les administrateurs externes, les UAD sont versées annuellement, tel que décrit à la rubrique 4.4 Régime d'unités d'actions différées de la circulaire et ont été attribuées le 16 janvier 2023. Pour les membres de la haute direction, incluant Alain Lemaire et Mario Plourde, les UAD sont versées annuellement, tel que décrit à la rubrique 5.1.5 Éléments de la rémunération des membres de la haute direction de la circulaire et ont été attribuées le 1^{er} juin 2022.
- (4) Détenues directement ou indirectement par Gestion Alain Lemaire inc., dont Alain Lemaire est l'unique actionnaire votant.
- (5) 36 277 actions détenues directement ou indirectement par Tremier II inc. dont Sylvie Lemaire est actionnaire à hauteur de 50 %.
- (6) Sylvie Lemaire et Patrick Lemaire ont été conjointement désignés mandataires pour administrer et gérer les biens de M. Bernard Lemaire, y compris 1 889 433 actions ordinaires de la Société. Ces actions n'étant pas détenues par Patrick Lemaire et Sylvie Lemaire, elles ne sont pas incluses dans leurs totaux respectifs.

8.2 Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société ni aucun actionnaire détenant suffisamment de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci :

- a) est ou a été, au cours des dix années précédant la date de la présente notice annuelle, administrateur ou dirigeant d'une autre compagnie qui, pendant que la personne occupait cette fonction,
 - i) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de trente jours consécutifs;
 - ii) ou après la cessation des fonctions de la personne, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs en raison d'un événement survenu pendant que la personne exerçait cette fonction;
 - iii) ou au cours de l'exercice suivant la cessation des fonctions de celle-ci, a fait faillite, a fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivi par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, a intenté des poursuites contre eux, a pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux ou un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir ses biens.
- b) s'est vu imposer des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une Autorité canadienne en valeurs mobilières, ou a conclu une entente de règlement avec celle-ci; ou

- c) s'est vu imposer toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement, à l'exception de :

1) En janvier 2017, le créancier garanti de premier rang restant et l'unique actionnaire de Groupe de Transport Calyx Inc. (« Calyx ») ont demandé à Michelle Cormier de devenir l'unique administratrice et dirigeante de Calyx. Son mandat, en cette qualité, était de liquider Calyx de la manière la plus efficace possible, après la vente par Calyx, en décembre 2016, de la totalité des actifs et des entreprises servant à son exploitation. La plus grande partie du produit net tiré de cette vente a été affecté au remboursement de la dette bancaire, des indemnités de départ aux employés et des fournisseurs. Après tous ces paiements, l'encaisse était insuffisante pour rembourser le créancier garanti restant. Compte tenu de l'insolvabilité de Calyx, Mme Cormier, en sa qualité d'administratrice de Calyx, a approuvé une cession en faillite volontaire aux termes de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* afin de mener à terme la dissolution des affaires de Calyx et de s'acquitter de son mandat.

2) Hubert T. Lacroix a agi comme administrateur (à compter du 21 janvier 2019) et ensuite comme président du conseil d'administration (à compter du 14 mai 2019) de Stornoway Diamond Corporation jusqu'au 1^{er} novembre 2019. Stornoway a demandé la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers* (la « LACC ») le 9 septembre 2019. Le processus en vertu de la LACC a été conclu par ordonnance de la Cour Supérieure du Québec en novembre 2019 et la filiale en exploitation de Stornoway s'est affranchie de ce processus, poursuivant ses activités sans interruption après la mise en œuvre réussie des opérations de restructuration de Stornoway. En novembre 2019, Stornoway a fait une cession volontaire de ses biens dans le cadre d'une faillite aux termes de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. Il agit maintenant comme président du conseil d'administration de la compagnie qui a poursuivi les activités de Stornoway.

8.3 Renseignements sur les dirigeants

Dirigeants	Postes dans la Société
Alain Lemaire Kingsey Falls (Québec)	Président exécutif du conseil d'administration
Mario Plourde Kingsey Falls (Québec)	Président et chef de la direction
Allan Hogg Kingsey Falls (Québec)	Vice-président et chef de la direction financière
Maryse Fernet Kingsey Falls (Québec)	Cheffe de la direction des ressources humaines
Dominic Doré Mont-Saint-Hilaire (Québec)	Chef de la direction de la chaîne d'approvisionnement et de l'information
Hugo D'Amours Saint-Bruno de Montarville, Québec	Vice-président, communications, affaires publiques et développement durable
Robert F. Hall Canton de Hatley (Québec)	Chef de la stratégie et des affaires juridiques
Mario Nepton Saguenay (Québec)	Vice-président, services corporatifs
Riko Gaudreault Laval (Québec)	Vice-président, développement corporatif
Jean-David Tardif Candiac (Québec)	Président et chef de l'exploitation, Groupe Tissu
Charles Malo Boucherville (Québec)	Président et chef de l'exploitation, Groupe Emballage carton-caisse
Luc Langevin Notre-Dame-des-Prairies (Québec)	Président et chef de l'exploitation, Groupe Produits spécialisés

Au cours des cinq dernières années, chacun des membres de la haute direction de la Société a occupé son poste principal actuel ou d'autres fonctions de direction auprès de la Société ou de sociétés associées ou de coentreprises tel qu'il est indiqué à côté de leur nom. Le 9 octobre 2018, monsieur Mario Nepton, lequel occupait précédemment le poste de vice-président, efficacité opérationnelle pour le Groupe Emballage carton-caisse de la Société a été nommé Vice-président, services corporatifs. Le 14 mars 2019, la Société a annoncé que monsieur Jean-David Tardif succédera à monsieur Jean Jobin à titre de président et chef de l'exploitation de Cascades Groupe Tissu suite à la décision de ce dernier de se retirer de ces fonctions. Le 5 août 2019, monsieur Riko Gaudreault, lequel occupait précédemment le poste de vice-président, finance et administration pour le Groupe Produits spécialisés de la Société a été nommé vice-président, développement corporatif.

Au 31 décembre 2022, les administrateurs et dirigeants de la Société étaient propriétaires véritables, en tant que groupe, de 12 665 991 actions ordinaires ou exerçaient le contrôle ou l'emprise, directement ou indirectement sur telles actions, représentant 12,62 % des actions ordinaires émises et en circulation.

RUBRIQUE 9

POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'objet de diverses poursuites et d'éventualités liées surtout à des différends contractuels, à des réclamations à titre environnementales, à des réclamations relatives à la garantie de produits ainsi qu'à des problèmes de main-d'œuvre. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue des poursuites non réglées ou en suspens au 31 décembre 2022, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'effets importants sur sa situation financière consolidée, ses résultats ou ses flux de trésorerie consolidés.

RUBRIQUE 10

AGENT DE TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent de transferts et chargé de la tenue des registres de la Société est Service aux investisseurs Computershare inc. dont les bureaux sont situés au 1500 boul. Robert-Bourassa 7^e étage, Montréal, Québec H3A 3S8, Canada. Le registre relatif aux actions ordinaires de la Société est conservé à la même adresse à Montréal.

RUBRIQUE 11

CONTRATS IMPORTANTS

Les seuls contrats importants qui ont été conclus au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ou au cours d'exercices antérieurs et qui sont encore en vigueur, lesquels furent déposés sur SEDAR, en vertu de la législation applicable, sont les suivants :

Entente de vente d'actions intervenue le 4 juillet 2021, entre Cascades, Cascades Canada ULC et Rimini BidCo S.r.l. relativement à la vente des actions de Reno De Medici S.p.A.

Acte régissant les billets de 5,375 % échéant en 2028, intervenu le 26 novembre 2019, entre Cascades, Cascades USA Inc. et les filiales de Cascades qui se sont portées garantes et parties à l'Acte, et Wells Fargo Bank, National Association, à titre de fiduciaire, tel qu'amendé le 17 août 2020.

Acte régissant les billets de 5,125 % échéant en 2026, intervenu le 26 novembre 2019, entre Cascades, Cascades USA Inc. et les filiales de Cascades qui se sont portées garantes et parties à l'Acte, et Wells Fargo Bank, National Association, à titre de fiduciaire.

Acte régissant les billets de 5,125 % échéant en 2025, intervenu le 26 novembre 2019, entre Cascades, Cascades USA Inc. et les filiales de Cascades qui se sont portées garantes et parties à l'Acte, et Computershare Trust Company of Canada, à titre de fiduciaire.

Entente d'acquisition d'actifs, le 1^{er} juillet 2019, entre Cascades Holding US Inc., Orchids Paper Products Company, Orchids Paper Products Company of South Carolina et Orchids Lessor SC, LLC relativement à l'achat des actifs d'Orchids Paper Products.

Quatrième convention de crédit amendée et réitérée en date du 21 décembre 2018 entre Cascades Inc., Cascades USA Inc., et à titre de prêteurs, Banque Nationale du Canada, agent administratif, La Banque de Nouvelle-Écosse, co-agent, American AgCredit, PCA, agent administratif pour la facilité de prêt à terme et un syndicat de prêteurs d'autre part (la "quatrième convention de crédit amendée et réitérée"). Aux termes de la quatrième convention de crédit amendée et réitérée, entre autres modifications, une facilité de prêt à terme de 175 000 000 \$ US a été ajoutée.

Entente de création d'une coentreprise entre *Maritime Paper Products Limited* (MPPL) et Cascades Canada ULC intervenue le 27 novembre 2013 relativement à *Maritime Paper Products Limited Partnership* pour l'intégration des usines de Terre-Neuve et Moncton du Groupe Emballage carton-caisse.

RUBRIQUE 12

INTÉRÊTS DES EXPERTS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., Société de comptables professionnels agréés (« PWC »), est l'auditeur indépendant de la Société qui a préparé le rapport de l'auditeur indépendant daté du 22 février 2023 portant sur les états financiers consolidés de la Société et les notes y afférentes au 31 décembre 2022 et 2021. PWC a confirmé son indépendance par rapport à la Société, au sens du Code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

RUBRIQUE 13

COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

13.1 Composition et mandat

Le comité d'audit et des finances de Cascades (le « comité ») se compose de quatre administrateurs indépendants, soit madame Michelle Cormier (Présidente), monsieur Martin Couture, monsieur Nelson Gentiletti et madame Elif Lévesque. Le comité est régi par une charte dont copie est jointe à la présente Notice annuelle à l'Annexe A. Tous les membres du comité sont indépendants au sens attribué à ce terme à l'article 1.4 de l'Instrument multilatéral 52-110 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et possèdent des compétences financières.

13.2 Expérience et formation pertinentes des membres

La section qui suit présente la formation et l'expérience pertinente de chaque membre du comité qui leur donne (a) la compréhension des principes comptables utilisés par la Société pour établir ses états financiers, (b) la capacité d'évaluer de manière générale l'application de ces principes comptables, (c) l'expérience dans l'établissement, la vérification, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables dans l'ensemble à ceux des questions dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de la Société, ou une expérience de supervision active de personnes exerçant ces activités et (d) la compréhension des contrôles internes et des procédures de présentation de l'information financière.

NOM DU MEMBRE DU COMITÉ	EXPÉRIENCE ET FORMATION PERTINENTES
Michelle Cormier	Mme Cormier, CPA agit à titre d'associée-exploitation pour Wynnchurch Capital (Canada) inc. depuis 2014. Cadre de niveau supérieur ayant de l'expérience en gestion financière, en consultation stratégique et en financement d'entreprises, elle possède une connaissance approfondie des marchés financiers et publics au Canada et aux États-Unis. Mme Cormier siège au conseil d'administration d'Uni-Sélect inc. et Champion Iron Ore Ltd.
Martin Couture	M. Couture est chef de la direction de Sanimax Inc. Associant des compétences solides en leadership et une vaste expérience opérationnelle, il comprend l'ampleur et la complexité des questions comptables qui peuvent raisonnablement être soulevées au cours de l'examen des états financiers de la Société
Nelson Gentiletti	M. Gentiletti est un CPA et est récemment retraité de son poste de chef de l'exploitation et chef des finances de Loop Industries Inc., une entreprise technologique cotée au NASDAQ. Il possède une vaste expérience en financement et en comptabilité à l'échelle mondiale, ayant été chef de la direction financière de Transcontinental inc. et de Transat AT inc. M. Gentiletti siège actuellement au conseil d'administration et au comité d'audit de Sportscene Group. Il siège aussi sur le conseil d'administration de Transcontinental et sur le conseil
Elif Lévesque	Mme Lévesque, CPA, possède une vaste expérience en gestion financière grâce aux divers postes qu'elle a occupés dans des sociétés cotées en bourse à Toronto et à New York. Elle était la cheffe de la direction financière de Redevances Nomad Ltée. Mme Lévesque est membre du conseil d'administration de G Mining Ventures Corp. et en préside le comité d'audit.

13.3 Honoraires de l'auditeur indépendant

Le tableau suivant présente par catégorie les honoraires encourus par la Société et payés à PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., Société de comptables professionnels agréés, en dollars canadiens durant les deux derniers exercices financiers pour les divers services rendus à la Société et à ses filiales :

SERVICES	HONORAIRES 31 DÉCEMBRE 2022 (C\$)	HONORAIRES 31 DÉCEMBRE 2021 (C\$)
Honoraires d'audit ⁽¹⁾	1 655 868	1 679 747
Honoraires liés à l'audit ⁽²⁾	888 162	20 900
Honoraires pour services fiscaux ⁽³⁾	98 240	112 325
Autres honoraires ⁽⁴⁾	—	648 067
Total	2 642 270	2 461 039

(1) Services professionnels liés aux dépôts de documents d'information requis par les lois et les règlements applicables et audit des états financiers annuels de la Société.

(2) Services professionnels liés à l'audit et aux consultations sur des questions de comptabilité et d'ordre réglementaire.

(3) Services professionnels reliés à la conformité aux lois en matière d'impôt.

(4) Services professionnels constitués principalement de services de soutien aux transactions, y compris les honoraires liés à Reno De Medici S.p.A. de 639 853 \$ en 2021.

13.4 Politique et procédures en regard de l'attribution de contrats relatifs aux services d'audit et Services non liés à l'audit

Le comité d'audit de la Société a adopté une politique et des procédures d'approbation préalables des services rendus par l'auditeur indépendant (la « politique ») qui décrit les procédures et les conditions selon lesquelles les services admissibles rendus par l'auditeur indépendant sont approuvés au préalable. Selon cette politique, les services comportant des honoraires inférieurs à 25 000 \$ sont pré-approuvés jusqu'à un maximum de 50 000 \$ annuellement. Le comité d'audit a délégué au président du comité d'audit le pouvoir d'approuver au préalable tout service n'ayant pas déjà été approuvé par le comité d'audit qui entraînerait des frais non budgétés jusqu'à 100 000 \$ par mandat. Les services impliquant des frais de plus de 100 000 \$ requièrent l'approbation au préalable de tous les membres du comité d'audit.

RUBRIQUE 14

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres informations, y compris la rémunération des administrateurs et dirigeants et l'endettement des dirigeants, les principaux porteurs de titres de Cascades ainsi que les options d'achat de titres et les intérêts des initiés dans les affaires importantes, s'il y a lieu, sont présentées dans la Circulaire de direction relative à l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Des renseignements financiers supplémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 figurent dans les états financiers de la Société (et dans le rapport de gestion y afférent) présentés dans le rapport annuel 2022.

En outre, les documents suivants peuvent être obtenus sur demande écrite adressée au secrétaire corporatif de la Société :

- a) Lorsque Cascades entend procéder à l'émission de capital-actions suivant l'utilisation d'un prospectus simplifié ou le dépôt d'un prospectus simplifié provisoire en conformité avec l'émission de capital-actions proposée :
 - (i) un exemplaire de la dernière Notice annuelle de la Société, de même que tout document ou des pages pertinentes de tout document, intégré par renvoi dans la Notice annuelle;
 - (ii) un exemplaire du dernier rapport annuel de la Société à l'égard du dernier exercice terminé, un exemplaire des états financiers comparatifs de la Société pour son dernier exercice financier pour lequel des états financiers ont été déposés, de même que du rapport de l'auditeur indépendant qui les accompagne, et l'analyse par la direction ainsi qu'un exemplaire des états financiers intermédiaires de la Société qui ont été déposés, le cas échéant, pour toute période postérieure à la fin de son dernier exercice;
 - (iii) un exemplaire de la circulaire de la direction de la Société relative à sa dernière assemblée générale annuelle des actionnaires à laquelle des administrateurs ont été élus; et
 - (iv) un exemplaire de tout autre document, lequel a été incorporé par référence ou renvoi à l'intérieur d'un prospectus simplifié provisoire ou prospectus simplifié; ou
- b) En tout autre temps, des exemplaires des documents mentionnés aux points (i) à (iii) ci-dessus peuvent être obtenus du secrétaire corporatif de la Société à l'adresse indiquée ci-après; toutefois, la Société se réserve le droit d'exiger le paiement de frais raisonnables si la personne ou la compagnie qui fait la demande n'est pas un porteur de titres de Cascades.

La plupart des renseignements au sujet de la Société dont il est fait état ci-dessus peuvent être consultés sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur le site internet de la Société, à www.cascades.com.

Cascades inc.

Secrétaire corporatif
 404, boul. Marie-Victorin
 Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0
 Téléphone : (819) 363-5100
 Télécopieur : (819) 363-5127

ANNEXE A

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT ET DES FINANCES

1. OBJET

La présente charte vise à décrire le rôle du comité d'audit et des finances (le « comité ») ainsi que les fonctions et les responsabilités qui lui sont déléguées par le conseil d'administration (le « conseil »). Le comité a pour principale fonction d'aider le conseil à s'acquitter de sa responsabilité de surveillance à l'égard des questions suivantes :

- la qualité et l'intégrité des états financiers de la Société;
- le processus de gestion du risque d'entreprise;
- le processus de présentation et de communication de l'information financière;
- les systèmes de contrôle interne et de contrôles financiers;
- les compétences, le rendement et l'indépendance de l'auditeur indépendant de la Société;
- la fonction et le processus d'audit interne;
- le respect par la Société des exigences légales et réglementaires afférentes aux états financiers de la Société;
- toute autre responsabilité que le conseil pourrait lui déléguer de temps à autre.

2. RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS

En remplissant les fonctions du comité décrites dans la présente charte, les membres du comité reconnaissent que le rôle de celui-ci est d'exercer une fonction de surveillance des processus d'information financière au nom du conseil et de faire rapport régulièrement de ses activités à celui-ci. La direction de la Société est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers de la Société et de l'efficacité des mesures de surveillance internes visant l'information financière.

La direction doit maintenir en vigueur des principes et politiques adéquats de rapports comptables et financiers et des contrôles internes et procédures en conformité avec les normes comptables et les lois et règlements applicables. L'auditeur indépendant a la responsabilité de planifier et d'exécuter l'audit des états financiers annuels de la Société et de l'audit annuel de l'évaluation effectuée par la direction de l'efficacité des mesures de surveillance internes visant l'information financière et autres procédures d'audit.

Dans l'exécution de ses fonctions, les membres du comité se doivent d'entretenir des discussions constructives et ouvertes avec le conseil, l'auditeur indépendant, l'auditeur interne et la direction de la Société.

3. COMPOSITION ET ORGANISATION

Le comité se compose d'un minimum de trois administrateurs lesquels sont nommés par le conseil, sur recommandation du comité de gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature, par résolution ou à la première réunion qui suit l'assemblée annuelle des actionnaires. Chaque membre du comité doit satisfaire aux exigences applicables en matière d'indépendance et d'expérience imposées par les lois régissant la Société, les bourses applicables à la cote desquelles les titres de la Société sont inscrits et les autorités de réglementation en valeurs mobilières compétentes.

Tous les membres du comité doivent avoir des compétences financières selon les lois applicables, et au moins un membre du comité doit avoir une expertise en comptabilité ou en gestion financière connexe selon l'appréciation du conseil.

Le comité choisit un des membres du comité comme président du comité et, le secrétaire ou secrétaire adjoint de la Société ou la personne désignée par le secrétaire est le secrétaire de toutes les réunions du comité et tient les procès-verbaux des délibérations du comité.

4. RÉUNIONS ET RESSOURCES

Le comité doit se réunir au moins quatre fois par année ou plus souvent si les circonstances le justifient. Sauf si les membres du comité y renoncent, le comité tient une séance à huis clos à chacune de ses réunions en l'absence des membres de la direction. Dans le cadre de son mandat de favoriser des relations ouvertes, le comité doit aussi rencontrer l'auditeur interne, la direction et l'auditeur indépendant à des fins de discussion, au cours de réunions séparées, à huis clos, selon le besoin.

Le comité établit ses propres règles et procédures (sous réserve de toute directive particulière provenant du conseil) et se réunit au lieu et selon les modalités prévues dans ses règles. Lors des réunions du comité, la présence d'une majorité de ses membres en fonction constitue quorum.

Le président du comité établit l'ordre du jour de chaque réunion du comité en consultation avec le vice-président et chef de la direction financière, le secrétaire et l'auditeur interne. L'ordre du jour et les documents pertinents sont distribués aux membres du comité en temps utile avant les réunions.

Le président du comité fait rapport trimestriellement et au besoin au conseil des activités du comité et présente des recommandations pour toutes questions que le comité pourra juger nécessaires ou appropriées.

Le comité dispose en tout temps de voies de communication directes et transparentes avec la direction, l'auditeur interne et l'auditeur indépendant lui permettant d'étudier au besoin avec eux de questions particulières.

Le comité a le pouvoir, sans autre approbation du conseil, d'engager des conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, comme il le juge approprié pour exercer ses fonctions, et de fixer et de payer leur rémunération.

Le comité a le droit, dans l'exercice de ses fonctions et pour s'acquitter de ses responsabilités, d'examiner les livres et les comptes pertinents de la Société, ses divisions et ses filiales.

5. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Outre les responsabilités susmentionnées, le comité traite des questions suivantes :

5.1 À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

- examine la qualité et l'intégrité du processus comptable et du processus de présentation et de communication de l'information financière de la Société au moyen de discussions avec la direction, l'auditeur indépendant et l'auditeur interne;
- examine avec la direction et l'auditeur indépendant les états financiers annuels audités de la Société, y compris l'information contenue dans le rapport de gestion, les communiqués de presse connexes ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers annuels audités avant leur divulgation au public et le dépôt auprès des autorités en valeurs mobilières;
- examine les états financiers intermédiaires non audités, y compris le rapport de gestion pour chaque période intermédiaire d'un exercice financier et les communiqués de presse connexes avant leur divulgation au public et le dépôt auprès des autorités en valeurs mobilières;
- examine l'information financière contenue dans les prospectus, notices d'offre, la notice annuelle et autres documents d'information publics renfermant de l'information financière auditée ou non auditée, soumis à l'approbation du conseil;
- examine avec l'auditeur indépendant et la direction la qualité, la pertinence et la communication des principes et conventions comptables de la Société, des hypothèses sous-jacentes et des pratiques en matière de présentation de l'information ainsi que les propositions de modification à ceux-ci;
- passe en revue les analyses ou autres communications écrites préparées par la direction, l'auditeur interne ou l'auditeur indépendant indiquant les questions importantes concernant la présentation de l'information financière et les décisions prises dans le cadre de la préparation des états financiers, y compris toute analyse de l'incidence de l'application d'autres méthodes conformes aux normes internationales d'information financière (les « IFRS ») sur les états financiers;
- vérifie que les attestations de la direction à l'égard des rapports financiers sont conformes à la législation applicable;
- passe en revue les litiges importants et les initiatives d'ordre réglementaire ou comptable qui pourrait avoir une influence appréciable sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société et vérifie la pertinence de leur communication dans les documents révisés par le comité;
- passe en revue les résultats de l'audit externe, les problèmes importants qui ont retenu l'attention de l'auditeur indépendant à l'occasion de l'audit ainsi que la réponse ou le plan d'action de la direction relativement à toute lettre de recommandations de l'auditeur indépendant.

5.2 À L'ÉGARD DE LA GESTION DES RISQUES ET DES CONTRÔLES INTERNES

- reçoit périodiquement un rapport de la direction évaluant le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information et des systèmes de contrôle interne de la Société;
- passe en revue, annuellement et au besoin, les protections d'assurances de la Société;
- évalue l'efficacité de l'ensemble du système des contrôles internes ainsi que du processus d'identification et de gestion des principaux risques pour la Société;
- examine les plans d'affectation du capital de la Société, y compris les politiques en matière de dividendes, les programmes de rachat d'actions, la structure globale de la dette et le ratio de levier financier, et recommander au conseil d'approuver ceux-ci;
- examine la pertinence de toute forme de financement;
- passe en revue les dépenses importantes en immobilisations et autres dépenses majeures, les opérations entre personnes apparentées importantes et toute autre opération qui pourrait modifier la structure financière ou organisationnelle de la Société, y compris les postes hors bilan;
- s'enquiert périodiquement des politiques de capitalisation des régimes de retraite de même que de la gestion des placements, de la structure et du rendement des régimes de retraite.
- aide le conseil à s'acquitter de sa responsabilité de s'assurer que la Société respecte les exigences légales et réglementaires applicables afférentes aux états financiers de la Société;
- tout en s'assurant de maintenir le caractère confidentiel et anonyme des communications, établit des procédures pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes communiquées à la Société au sujet des questions d'éthique, de comptabilité, de contrôles comptables internes ou d'audit, y compris les préoccupations transmises par les employés concernant des questions de comptabilité ou d'audit;
- passe en revue périodiquement avec le conseil, les auditeurs internes et l'auditeur indépendant de la Société et les membres de la direction, le programme et les pratiques antifraudes de la Société.
- examine les politiques de la Société et les paramètres qui s'appliquent aux opérations de couverture et aux contrats sur dérivés conclus par la direction afin de gérer les risques associés aux fluctuations du change, aux prix des marchandises et aux taux d'intérêt et tous les autres risques associés aux contrats sur dérivés que la Société conclut;
- étudie avec la direction tout dossier fiscal important.

5.3 À L'ÉGARD DE LA FONCTION DE L'AUDITEUR INTERNE

- s'assure que le responsable de l'audit interne a un rapport hiérarchique fonctionnel avec le comité d'audit;
- examine, de concert avec la direction, la qualité et l'expérience des effectifs;
- approuve la nomination et la fin du mandat de l'audit interne de la Société;
- examine régulièrement le rendement de la fonction d'audit interne, ses responsabilités, sa dotation en personnel et son budget;
- approuve la rémunération du responsable de l'audit interne, sur recommandation de la direction;
- évalue annuellement, de concert avec la direction, les objectifs et la performance du responsable de l'audit interne;
- passe en revue et approuve annuellement le plan d'audit interne;
- tient des discussions privées avec l'auditeur interne pour établir l'indépendance de l'audit interne, le niveau de collaboration obtenu de la direction, le degré d'interaction avec l'auditeur indépendant, ainsi que les divergences d'opinion ou autres différends non résolus.

5.4 À L'ÉGARD DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- recommande au conseil, la nomination de l'auditeur indépendant et, s'il y a lieu, sa destitution (dans les deux cas, sous réserve de l'approbation des actionnaires), le rémunère, et examine ses compétences, son rendement et son indépendance;
- s'assure que l'auditeur indépendant en tant que représentant des actionnaires rend des comptes au comité et au conseil;
- approuve tous les services d'audit fournis par l'auditeur indépendant, et détermine et approuve au préalable les services non liés à l'audit, conformément aux lois et règlements applicables;
- discute avec l'auditeur indépendant de la qualité et non seulement de l'acceptabilité des principes comptables de la Société, comprenant i) toutes les conventions et pratiques comptables essentielles utilisées, ii) les autres traitements de l'information financière qui ont fait l'objet de discussions avec la direction, les implications de leur utilisation; et iii) toute autre communication écrite importante entre la Société et l'auditeur indépendant, y compris tout désaccord ou différend non résolu entre la direction et l'auditeur indépendant qui pourraient avoir une incidence sur les états financiers;
- passe en revue au moins une fois par année, un rapport de l'auditeur indépendant décrivant ses relations avec la Société et confirmant son indépendance, et discute avec l'auditeur indépendant de tout service ou relation pouvant avoir des répercussions sur la qualité des services d'audit, ou l'objectivité et l'indépendance de l'auditeur indépendant;
- examine et approuve les politiques de la Société en matière d'embauche visant des associés et des salariés, anciens ou actuels, de l'auditeur indépendant de la Société.

5.5 ÉVALUATION DU RENDEMENT DU COMITÉ

- prépare et révise avec le conseil, une évaluation annuelle de rendement du comité et de ses membres et passe en revue une fois par année, le libellé de son mandat afin de s'assurer qu'il est toujours adéquat, et formule, s'il y a lieu, des recommandations au conseil.

Approuvée par le conseil d'administration le 11 novembre 2020.